

N°984

du 03
JANVIER
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Données du système éducatif selon la Scape

*** 807 étudiants pour 100.000 habitants en 2015**

*** 19,1 % d'achèvement au 2nd cycle du secondaire général**

P.3 Suite du Sommet extraordinaire de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique

Les députés adoptent «la Charte de Lomé»

*** Il faut 15 ratifications pour l'entrée en vigueur de la Charte de Lomé**

*** La diplomatie agissante de nouveau enclenchée**

P.5 Football / CAN GABON 2017

Les Eperviers ont démarré leur préparation lundi à Saly au Sénégal

P.6 Pour la consolidation du partenariat contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Le statut particulier du Fonds mondial



Faure Gnassingbé à l'adoption de «la Charte de Lomé» par les Chefs d'Etat de l'UA

P.4 Incendie à la cathédrale de Lomé

La sacristie de la Cathédrale Sacré-cœur de Jésus de Lomé a brûlé lundi soir

P.4 Dans la stratégie d'endettement pour 2017

Le gouvernement a programmé un emprunt pour rachat des préfinancements

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Quels sont les aliments les plus riches en fibres ?

Les fibres alimentaires sont les parties comestibles d'une plante qui ne peuvent être digérées ou absorbées dans l'intestin grêle et parviennent intactes dans le gros intestin. Elles contribuent à prévenir la constipation en augmentant le poids des selles et en réduisant la durée du transit intestinal. Reste à savoir quels aliments en sont le plus pourvus. En voici le top 10... parfois surprenant.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) recommande de consommer entre 25 g et 30 g de fibres par jour.

Les épices, des aliments riches en fibres

Dans sa "Table Ciqua", elle a répertorié les pourvoyeurs de fibres. Une teneur calculée en grammes pour 100 g d'aliments. Dans l'ordre, la cannelle est l'aliment le plus riche en fibres avec 43,5 g pour 100 g. Oui, pratiquement la moitié de son poids !

Suivent :

*la graine de coriandre avec 41,90 g ;

*le meloukhia en poudre avec 40 g ; cette plante aussi appelée corète est réduite en poudre et entre dans la préparation d'un plat éponyme, typiquement tunisien ;

*le curry en poudre avec 33,20 g ;

*la chicorée en poudre avec une teneur en fibres de 29,20 g ;

*le chocolat en poudre non sucré avec 28,70 g ;

*le thym avec 27,80 g ;

*le poivre noir moulu (26,50 g) ;

*le café (21,20 g) ;

*le frik sec avec 19,30 g (il s'agit là de blé dur immature concassé).

Mangez 30 g de fibres par jour

Vous l'aurez remarqué, les aliments qui contiennent le plus de fibres ne sont pas ceux que nous consommons en plus grande quantité. En effet, cannelle, curry ou poivre sont généralement utilisés pour saupoudrer un plat. Difficile dans ces conditions d'atteindre les valeurs nutritionnelles recommandées.

Il est donc préférable de vous tourner vers des aliments moins pourvus, mais qui, dans la mesure où ils sont ingérés en plus grande quantité, vous permettront de vous rapprocher plus facilement des 30 g requis.

Oléagineux, légumineuses, fruits frais, pain complet...

Ainsi, selon la Table Ciqua, les céréales enrichies du petit-déjeuner apportent 15 g de fibres pour 100 g (contre 9 g pour les flocons d'avoine ou 7 g en moyenne pour le muesli). La noix de coco n'est pas loin avec 14,4 g. Suivie par les amandes et le chocolat noir à plus de 70 % de cacao (12,6 g). Viennent ensuite les cacahuètes et les figues séchées (11,4 g), les pois cassés cuits (10,6 g), les fruits de la passion (10,4 g).

Notons que les légumineuses en règle générale (les haricots rouges ou les lentilles cuites) ne sont pas mal classées avec 7 g. Tout comme le pain complet. Le pain blanc, lui, en contient deux fois moins. Enfin, les fruits frais en renferment de 3,5 g à 7,5 g.

Quel est le plus grand océan du Système solaire ?

La Terre est une oasis dans l'espace. La vie y abonde, notamment grâce à la présence de l'eau, mais est-ce vraiment sur la troisième planète du Système solaire que l'on trouve les plus grands océans et le plus d'eau ?

Eh bien non, ce n'est pas sur Terre, que l'on surnomme pourtant "la Planète bleue", que l'on trouve le plus grand océan du Système solaire mais plus loin, sur (ou plutôt à l'intérieur) d'autres mondes qui gravitent autour des planètes géantes.

Les océans de Ganymède et Titan

Dans le Système solaire, c'est en fait Ganymède et Titan, respectivement plus grande lune de Jupiter (5.262 km de diamètre) et plus grande lune de Saturne (5.152 km de diamètre), qui possèdent les plus importantes quantités d'eau... surtout sous leur surface. Certes, ces satellites naturels sont plus petits que la Terre, mais cela ne les empêche pas de renfermer des océans dont les volumes surpassent, et de loin, ceux de la Terre.

Plus d'eau sur Europe, et même sur Pluton, que sur Terre !

Comme on peut le constater sur l'illustration ci-dessus, si toute l'eau terrestre, estimée à 1.386 millions de km³, était concentrée dans une sphère, cela donnerait une bille mesurant 724 km de diamètre. Cela inclut bien sûr l'eau salée des mers et des océans (96,5 % du total) et toute l'eau douce solide et liquide (3,5 %)... Même Pluton, pourtant plus petit que la Lune, renferme plus d'eau que notre planète !

En comparaison, la bille de Ganymède est trois fois plus grande que celle de la Terre : 2.262 km de diamètre. Celle de Titan ferait 1.820 km de diamètre et celle de Callisto, autre satellite de Jupiter, 1.736 km de diamètre. La bille d'eau d'Europe, satellite connu pour être potentiellement habitable, a un diamètre de 850 km.

Il n'y a donc pas autant d'eau qu'on pourrait l'imaginer sur Terre. Elle est surtout très étalée (71 % de la surface terrestre est recouverte d'eau) : fine pellicule qui, si elle couvrait uniformément une planète lisse, ne ferait que 2,7 km d'épaisseur. C'est là et sur le sol, sur quelques mètres d'épaisseur (dedans et dessus), que se concentre toute la vie.

Tony Feda

Le 22 décembre dernier, le procureur général du district de Manhattan a inculpé le marchand d'art Nancy Wiener, de la galerie éponyme située à l'Upper East Side, pour recel d'objets d'arts volés et complicité de trafic d'antiquités d'Asie de l'est.

Selon les allégations, Mme Nancy Wiener a falsifié les documents relatifs à des objets d'arts provenant du pillage de sites archéologiques et les a revendus entre 1999 et 2016 à des collectionneurs et des musées.

Wiener qui a vendu les objets aux galeries Sotheby's et Christie's, s'est dénoncée elle-même aux autorités et a bénéficié d'une libération sous caution.

La mère de la galeriste, Doris Wiener, était elle-même l'un des tout premiers trafiquants d'antiquités provenant des pays himalayens, de l'Inde et du Sud-est asiatique, à New-York.

Doris Wiener comptait parmi sa clientèle des célébrités comme Jacqueline Kennedy, la femme de John,

le compositeur Igor Stravinsky, et John D. Rockefeller III.

Nancy Wiener aurait fourni de faux papiers aux objets appartenant aux collections de sa mère avant de les revendre pour une valeur de plus de 13 millions dollars US.

« Nous prenons très au sérieux les graves accusations contre Mme Wiener et menons les procédures légales », a déclaré le porte-parole de Christie's.

Retour des objets volés

Cette inculpation de la galeriste américaine intervient dans un contexte culturel où se pose la question du retour des objets ethnographiques se trouvant dans les musées et galeries occidentaux.

En juillet 2016, le ministère de la Culture et des arts du Bénin a fait une demande au gouvernement français quant à la restitution de 5000 œuvres d'arts du palais royal d'Abomey. Ces objets parmi lesquels le sceptre royal du roi Behanzin, proviennent du pillage d'Abomey par les troupes du Colonel français Alfred Amédée Dodds.

Le gouvernement français n'a pas



encore répondu à la demande française et selon certaines indiscretions, le Musée du Quai Branly, détenteur desdits objets avec la complicité du président Jacques Chirac, n'entend en aucun retourner les biens mal acquis.

Il en est ainsi des objets des royaumes Ifè et Bénin détenus par le British Museum de Londres. De tels objets se retrouvent également en Allemagne, plus précisément au Linden Museum de Stuttgart, au Grassi Museum de Leipzig et au

Musée de Berlin.

Les objets ethnographiques se divisent en trois catégories : les objets dits ethnographiques collectés durant la colonisation, donc dans un certain contexte de rapports de force), les restes humains et les butins des guerres coloniales (cette dernière catégorie est composée d'objets explicitement volés, à des fins militaires, pour affaiblir l'ennemi ou pour attester d'une victoire, dans la tradition romaine des spoliae opimae.

S'ajoute à ceci une dernière catégorie d'objets provenant de commerce illicite pendant les guerres civiles ou des larcins commis par des malfaçons peu scrupuleux. Ces objets sont généralement recelés par des marchands d'arts peu scrupuleux qui les revendent à des collectionneurs et des galeries voire des musées.

Ces objets dits ethnographiques appartiennent non à des individus mais à des communautés. Ils charrient des éléments et référentiels culturels. Se pose alors une question d'ordre mémoriel à restituer à ces populations.

Littérature

Dix auteurs entrent dans le domaine public

De H.G Wells à J.M Keynes, voici une sélection de 10 auteurs qui entrent dans le domaine public en 2017.

S'il y a eu une polémique sur Anne Frank quant à son entrée ou non dans le domaine public, 16 écrivains y font leur entrée sans tambour battant.

Alcide Argüedas

Ecrivain et homme politique bolivien, Alcide Argüedas est né en 1879. Il demeure l'un des écrivains boliviens les plus connus. Il a écrit plusieurs livres d'histoire dont *Peuple malade* (1909), dans lequel il décrit les difficultés économiques et sociales de la Bolivie et *Race de bonze* (1979), un roman sur la misère des Amérindiens.

Helen Bannerman

Née en Ecosse en 1862, Helen Bannerman est principalement connue pour son premier livre jeunesse, *The Story of Little Black Sambo* qui narre l'histoire de Sambo, une jeune indien qui rencontre des tigres.

Gerhart Hauptmann

Le dramaturge allemand, grand représentant du naturalisme, a reçu le prix Nobel de littérature en 1912 et le prix Goethe vingt ans plus tard. Il a écrit notamment le *Le voiturier Henschel* (Plon 1901), *Atlantis* édité en 1952 par Flammarion, *Le Mécréant* de Soana édité par Aubier en 1933 et réédité en 1961, par les Presses du Compagnonnage, ou encore *Ames solitaires*, paru en 2007 aux éditions théâtrales.

Paul Langevin

Ce physicien né en 1872 est notamment connu pour sa théorie du magnétisme, l'introduction, en France, de la théorie de la relativité et pour le plan Langevin-Wallon de réforme de l'enseignement.

L'Académie des sciences lui a con-



sacré un prix Langevin, pour rendre hommage aux scientifiques assassinés par les nazis, et la société française de physique récompense, chaque année, un physicien français par le Prix Paul-Langevin. Il a donné plusieurs cours au collège et publié de 50 textes.

En 2016, les Presses universitaires de Paris-Nanterre ont fait paraître le *Paradoxe des jumeaux*, deux conférences sur la relativité, dans lesquelles le physicien a expliqué la structure conceptuelle de la relativité et ses conséquences.

John Maynard Keynes

Le célèbre économiste et essayiste britannique a été l'un des acteurs principaux des accords de Bretton Woods après la Seconde Guerre Mondiale. Il devient, très jeune, un auteur à succès avec des ouvrages



tels que *Les Conséquences économiques de la paix*, publié en 1919.

Mort en 1946, J-M Keynes entre désormais dans le domaine public. Mais son principal traducteur Jean de Largentaye est décédé en 1970. Si les œuvres de Keynes sont tom-

bées dans le domaine public, il n'en est pas de même pour ses œuvres traduites en français.

Pour autant, Les liens qui libèrent publieront en 2017 *Lettre à mes petits-enfants*, traduit par Françoise Chemla et Paul Chemla. *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* paraîtra chez Payot, traduit par Jean de Largentaye.

Hermann von Keyserling

Ce philosophe allemand a été remarqué pour la publication de son *Journal de voyage d'un philosophe autour du monde* en 1918. Ecrivain renommé avec des ouvrages comme *Sur l'art de la vie* (Stock) ou *Voyage dans le temps* (Stock), il devient directeur de l'Ecole de la sagesse. Il s'efforce alors d'ouvrir sa philosophie aux sagesse orientales et de favoriser les échanges intellectuels avec la France.

Daymon Runyon

Ce journaliste et auteur américain est né en 1880 à Manhattan. Auteur de poésie et de nouvelles, il a notamment publié en France *Le Mauvais cheval* et *Un job pour le Macaroni*, traduits par Emmanuelle Cocud pour Payot et Rivages, respectivement en 2007 et 2009.

Lao She

Peu connu des francophones, Lao She est un romancier chinois. Il a notamment écrit *Le pousse-pousse* (Robert Laffont, 1973) réédité chez Philippe Picquier en 1998. Une adaptation est sortie en salle en 1983. Il a également rédigé *Quatre générations sous un même toit*, dont les volumes ont été édités chez Mercure de France. En mars 2016, Philippe Picquier a fait paraître *Ecrits de la maison des rats*.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA Guillaume

Suite du Sommet extraordinaire de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique

Les députés adoptent «la Charte de Lomé»

* Il faut 15 ratifications pour l'entrée en vigueur de la Charte de Lomé.

* La diplomatie agissante de nouveau enclenchée

Jean Afolabi

Charité bien ordonnée commence par soi ! Ainsi, vendredi, au cours de leur 10^{ème} séance plénière de la deuxième session ordinaire, les députés togolais ont autorisé le gouvernement à ratifier la Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique dite «Charte de Lomé» adoptée le 15 octobre 2016 dans la capitale togolaise par une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement. Ayant pris l'initiative de cette Charte, le Togo donne ainsi le ton à sa ratification par les autres Etats parties. Un autre parcours que la diplomatie togolaise agissante ne devra pas manquer d'impulser et d'accomplir.

La Charte est ouverte à la signature, ratification ou à l'adhésion de tous les Etats membres de l'Union africaine. Les instruments de ratification ou d'adhésion sont déposés auprès du Président de la Commission qui notifie aux Etats

membres de l'Union le dépôt des instruments de ratification ou d'adhésion. Elle entre en vigueur trente (30) jours après le dépôt du quinzième (15^{ème}) instrument de ratification. Le Président de la Commission notifie à tous les Etats membres l'entrée en vigueur de la Charte.

La Charte autorise qu'au moment de sa ratification ou de son adhésion, un Etat soumette par écrit une réserve concernant une disposition. La réserve ne peut être incompatible avec l'objet et le but de la Charte. Le retrait d'une réserve est notifié par écrit au Président de la Commission qui en informe les autres Etats parties. Le Président de la Commission doit, dès l'entrée en vigueur de la Charte, l'enregistrer auprès du Secrétaire général des Nations unies conformément à l'article 102 de la Charte des Nations unies.

A tout moment après l'expiration d'un délai de trois (3) ans après l'entrée en vigueur de la Charte, un Etat partie peut dénoncer la Charte

par notification écrite adressée au dépositaire. Le retrait prend effet un (1) ans suivant la date de réception de la notification par le Dépositaire, ou une date ultérieure spécifiée dans la notification. Le retrait ne modifie pas les obligations qui incombent à l'Etat partie concerné jusqu'à la date à laquelle le retrait prend effet (article 54).

Le document met en relief l'importance de la coopération régionale et internationale contre la piraterie maritime, les trafics illicites de tout genre transitant par la mer, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la pollution de l'environnement marin, avait souligné le communiqué publié à l'issue du conseil du 16 décembre dernier qui avait adopté l'avant-projet soumis au parlement. La Charte promeut également le développement d'une économie bleue florissante, durable et respectueuse de l'environnement. Elle facilitera également la réglementation et la coordination des interventions de l'Etat en mer et dans le cadre de la mise en



Faure Gnassingbé à l'adoption de «la Charte de Lomé» par les Chefs d'Etat de l'UA

œuvre d'une gouvernance maritime harmonieuse et efficace par les Etats parties.

Très explicitement, la Charte couvre : la prévention et la répression de la criminalité transnationale en mer, notamment le terrorisme, la piraterie, les vols à main armée à l'encontre des navires, le trafic de drogues, le trafic de migrants, la traite des personnes et les trafics illicites de tous genres, la pé-

che INN et la prévention de la pollution en mer, ainsi que d'autres actes illicites en mer, sous la juridiction d'un Etat partie dans sa zone de responsabilité ; toutes les mesures visant à prévenir ou à réduire au minimum les accidents en mer provoqués par des navires ou leur équipage ou visant à faciliter la sécurité de la navigation ; toutes les mesures visant à assurer l'exploitation durable des res-

sources marines et l'optimisation des opportunités de développement des secteurs liés à la mer.

Les Etats parties conviennent de créer un Fonds de sûreté et de sécurité maritimes. Chaque Etat partie délimite ses frontières maritimes conformément aux dispositions des instruments internationaux pertinents. Chaque Etat partie élabore et met en œuvre des politiques de migration rationnelles visant à éradiquer le trafic de personnes, en particulier les femmes et les enfants, ainsi que le trafic des migrants par voies maritimes. Pour encourager la compétitivité, les Etats s'engagent à accorder la priorité aux compagnies maritimes, nationales et régionales africaines, pour les activités de cabotage transafricain en vue de promouvoir le commerce intra-africain et de faciliter l'intégration socio-économique du continent.

Il est institué un Comité des Etats parties composé de quinze (15) Etats membres chargé de surveiller la mise en œuvre de la Charte et de recommander les actions pour son suivi. Le Comité est composé des ministres en charge des Affaires maritimes ou d'autres ministres ou autorités désignées par les gouvernements des Etats parties. Les membres du Comité sont élus tous les trois ans, sur la base de la rotation et de la répartition géographique et de l'intégration de la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les cinq régions du continent, conformément aux procédures et pratiques de l'Union africaine. Chaque Etat partie à la Charte s'engage à soumettre au Comité un rapport sur les mesures prises pour assurer la mise en œuvre des dispositions de la Charte : au cours des deux ans suivant l'entrée en vigueur de la Charte à son égard ; et par la suite, tous les cinq ans. Le Comité des Etats parties soumet, tous les deux ans, à la Conférence de l'Union un rapport sur les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte.

Données du système éducatif selon la Scape

* 807 étudiants pour 100.000 habitants en 2015

* 19,1% d'achèvement au 2nd cycle du secondaire général

Late Pater

En termes d'accroissement de l'accès, de l'équité et de la qualité dans l'enseignement supérieur, l'indicateur retenu par la Scape pour évaluer le programme pilotage et soutien est le nombre d'étudiants pour 100 mille habitants. Cet indicateur est passé de 775 en 2014 à 807 en 2015, pour une cible de référence de 1225. Le programme «renforcement de l'efficacité interne et externe de la formation» est mesuré par le nombre d'étudiants pour une place assise dans les Universités publiques du Togo. Cet indicateur s'est amélioré, passant de 3,1 en 2014 à 2,9 en 2015. Cela s'explique par les efforts dans l'opérationnalisation de nouveaux amphithéâtres au sein des Universités publiques du pays.

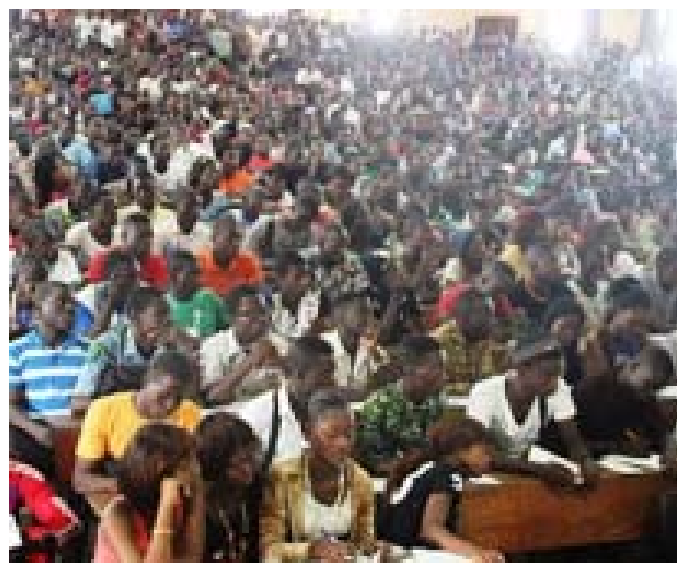
Parallèlement, le nombre d'apprenants pour 100.000 habitants dans l'enseignement technique et la formation professionnelle et le pourcentage des effectifs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans les établissements publics et privés par rapport à l'ensemble des effectifs du post-primaire et secondaire, on enregistre une contreperformance, il est passé de 6,4% en 2014 à 6,0% en 2015 pour une cible de référence attendue de 24%. Cela s'explique par l'absence d'un dispositif de formation des enseignants, la faible diversification des filières de

croissement de l'accès à l'enseignement technique et promotion de la formation professionnelle. Le nombre d'apprenants pour 100.000 habitants dans l'enseignement technique et la formation professionnelle est passé de 576 en 2014 à 577 en 2015. Bien qu'en dessous de la cible de référence attendue de 624, ce résultat s'explique par la réhabilitation et l'aménagement des ateliers de formation pour deux filières de formation existantes (la filière électricité d'équipement et la filière métallierie serrurerie-soudure) et la promotion de la formation professionnelle par le Programme de formation professionnelle et de l'emploi des jeunes (ProFoPEJ).

Pour ce qui est du pourcentage des effectifs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans les établissements publics et privés par rapport à l'ensemble des effectifs du post-primaire et secondaire, on enregistre une contreperformance, il est passé de 6,4% en 2014 à 6,0% en 2015 pour une cible de référence attendue de 24%. Cela s'explique par l'absence d'un dispositif de formation des enseignants, la faible diversification des filières de

formation ainsi que l'inexistence d'un système de validation des acquis expérimentiels.

La construction et l'équipement d'un atelier mécanique d'entretien et de 3 salles de dessin industriel ; la promotion de la formation professionnelle par le ProFoPEJ à travers le perfectionnement en mécanique auto et la restitution à 24 mécaniciens



auto, le perfectionnement de 21 artisans en mécanique à deux roues, la formation de 23 mécaniciens à deux roues sur la gestion financière et la gestion d'atelier dans la région centrale sont les principales actions réalisées. En outre, dans la région mari-

time, les capacités des artisans ont été renforcées et un atelier de travaux pratiques a été construit au lycée technique d'Aného.

En matière de développement du second cycle secondaire en lien avec un enseignement supérieur de qualité orienté vers le marché de l'emploi, les deux indicateurs de performance retenus sont le taux d'achèvement

attendue de 20,7%. Ce recul de l'indicateur s'explique par le manque d'enseignants qualifiés dans le second cycle du secondaire général, de l'insuffisance des bâtiments scolaires, du manque d'incitation à la demande d'éducation, de l'inadaptation des programmes d'enseignement du second cycle du secondaire général (Lycée) et de la gestion peu efficiente des horaires d'enseignement. Le taux moyen de redoublement au second cycle du secondaire général, quant à lui, est passé de 22,5% en 2014 à 31,9% en 2015 pour une cible de référence attendue de 21,5%. Cette situation s'explique par l'insuffisance des enseignants du Lycée, le manque de formation continue des professeurs de Lycée, les effectifs pléthoriques et la gestion peu rationnelle des horaires d'enseignement malgré les efforts du gouvernement.

En termes de réalisation, des efforts ont été faits pour améliorer l'accès au lycée à travers la construction des salles de classe, l'équipement de laboratoires et de bibliothèques dans quelques lycées par le projet BID 3 et de deux Lycées scientifiques sur le budget d'investissement de l'Etat.

au second cycle du secondaire général et le taux moyen de redoublement au second cycle du secondaire général. Le taux d'achèvement au second cycle du secondaire général est passé de 20,2% en 2014 à 19,1% en 2015 pour une cible de référence

Dans la stratégie d'endettement pour 2017

Le gouvernement a programmé un emprunt pour rachat des préfinancements

** Voir le récapitulatif des 8 banques sollicitées pour les projets préfinancés.*

Jean Afolabi

L'information avait été reprise par L'UNION sur la base de l'exposé des motifs du projet de collectif budgétaire 2016. Et à l'occasion de l'adoption de la loi de finances 2017 par les députés, le pouvoir de Lomé a apporté une précision sur sa manière de restructurer les préfinancements. *«En vue de la restructuration de l'encours des préfinancements, le gouvernement a programmé dans la stratégie d'endettement pour 2017 un emprunt pour le rachat desdits préfinancements»*, a répondu le commissaire du gouvernement. Avec cet ajout qui informe que l'encours des préfinancements à fin octobre 2016 se chiffre à 167,2 milliards de francs Cfa. Un autre tableau récapitulatif renseigne davantage sur les projets préfinancés et les banques qui sont mises à contribution. C'est l'exemple de Diamond Bank dans le cadre des travaux de réhabilitation par rechargement systématique du tronçon Nyamassila-Kpessi-Morétan, des travaux de construction et

bitumage du tronçon Mandouri-frontière Bénin, de la réhabilitation et renforcement de la route nationale n°1 + Avenant et des fameux travaux d'aménagement et de bitumage de la route Lomé-Vogan-Anfoin où elle a déjà débloqué 26,905 milliards de francs Cfa au bénéfice de Ceko Btp. Soit un total de 91,640 milliards de francs Cfa pour Diamond Bank. On retrouve Banque Atlantique sur cinq chantiers dont l'aménagement et bitumage des rues de Lomé, l'élargissement du boulevard de la Paix allant de la Colombe de la Paix jusqu'à la foire Togo 2000, le bitumage de la route Borgou-Mandouri...pour un total de 141,631 milliards de francs Cfa. L'Union togolaise de banque (Utb) a préfinancé pour 23,328 milliards de francs Cfa l'aménagement et bitumage de la route Kouméa-Pya-Tcharè-Lassa-Soumdina ; la BOA-Togo pour 11,419 milliards de francs Cfa l'aménagement et bitumage du tronçon Golf Club-Togblécopé ; Orabank pour 53,340 milliards de francs Cfa les travaux complémentaires de réhabilitation et

renforcement de la nationale n°1, tronçon Kantè-Tandjouaré. La Société Générale est sollicitée à hauteur de 6,787 milliards de francs Cfa pour l'aménagement et bitumage de la route Notsè-Tohoun-frontière Bénin et de la route Tabligbo-Aného. La BIA-Togo intervient avec un total de 5,494 milliards de francs Cfa pour la voirie urbaine Agoènyivé, le tronçon Dapaong-Naki Est-Ogarou-Borgou et la mission de contrôle et de surveillance des travaux du projet d'aménagement et bitumage du grand contournement de Lomé et des sections critiques de la route nationale n°1. Enfin, Ecobank a préfinancé avec 30,655 milliards de francs Cfa la voirie de Kara, la route Notsè-Tohoun-frontière Bénin, etc.

Au Togo, la problématique des préfinancements a été notée dans le rapport d'évaluation finale du projet de renforcement de la gestion des finances publiques où il est écrit que les plans de trésorerie préparés sont de faible qualité et leur utilisation est limitée par l'existence des préfinancements des investisse-

ments dont la programmation, peu maîtrisée, limite fortement la disponibilité des ressources pour les dépenses suivant la procédure normale ou simplifiée. Ou encore que la performance dans la gestion des finances publiques reste globalement peu satisfaisante, les résultats obtenus selon la méthodologie du cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques (PEFA) ayant montré que la gestion de la trésorerie s'est dégradée entre 2009 et 2014 du fait surtout des préfinancements des investissements dont les paiements réels ne sont pas transparents d'un mois à l'autre (...) D'importantes faiblesses obèrent la gestion de la trésorerie : il s'agit entre autres des préfinancements utilisés comme mode d'exécution de la majorité des investissements financés sur ressources intérieures ; le montant réel mois par mois des préfinancements des investissements ne figure que partiellement dans le plan annuel mensualisé de trésorerie. Même si la Banque centrale communique les données annuelles mensualisées au titre des prélève-



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

ments obligatoires et autres débits automatiques à l'Agence comptable centrale du trésor, elles restent inférieures aux montants effectivement décaissés chaque mois par le trésor public. Pour faire face à cette situation, une partie de la réserve complémentaire de 10% des recettes hebdomadaires destinées à sécuriser le remboursement des bons de trésor est affectée aux paiements des engagements financiers des préfinancements. D'où le choix des autorités togolaises de restructurer les préfinancements.

En rappel, au terme de la dernière mission du Fonds monétaire international à Lomé du 20 octobre au 2 novembre 2016, Madame Cemile Sancak déclarait : *«la dette publique, incluant l'encours de la*

dette des entreprises publiques, s'est accrue, passant de 48,6% du PIB en 2011 à 75,4% du PIB en 2015 - un taux bien supérieur au plafond de 70% du PIB fixé par la commission de l'UEMOA pour la dette publique totale -, reflétant l'impact des investissements dans l'infrastructure publique qui ont été financés aussi bien par l'emprunt intérieur que par l'emprunt extérieur. Certes, les acteurs économiques reconnaissent que ces investissements étaient nécessaires pour résorber les déficits en infrastructures de transport, mais les règlements importants du service de la dette, notamment les préfinancements, ont exercé des pressions croissantes et importantes sur le budget».

Incendie à la cathédrale de Lomé

La sacristie de la Cathédrale Sacré-cœur de Jésus de Lomé a brûlé lundi soir

** Le feu a détruit des meubles et du matériel de messe dont des bibles et des vêtements des pères et des enfants de cœur*
** Aucun blessé n'est déclaré*

Ghislain Alofa

Un incendie s'est déclaré ce 02 janvier à la Cathédrale de Lomé. D'origine jusque-là inconnue, le feu a détruit des meubles et du matériel de messe dont des bibles et des vêtements des pères et des enfants de cœur.

«Dès que je suis arrivé pour le service, une dame a accouru vers moi pour me dire que des fumées proviennent du bâtiment. Nous avons donc cherché du secours. Je ne connais pas la cause réelle du feu», nous raconte M. Zinsou ADZIWANOU, gardien de nuit de la Cathédrale.

Dame Akofa Essi ASSOGBA, une riveraine, renchérit, *«Nous sommes venues, une amie et moi, uriner. A notre arrivée nous avons aperçu une fumée. Puis une vieille dame est venue vers nous pour nous dire que la sacristie prenait feu. Nous avons appelé les sapeurs-pompiers. Ils ne sont pas vite arrivés; nous avons, pendant ce temps cherché à maîtriser la situation. Quand ils sont finalement arrivés, ils n'avaient pas d'eau. Une deuxième de leurs voitures est venue après avec de l'eau. Beaucoup de choses ont brûlé».*



Des images de la Cathédrale de Lomé ...

Selon un paroissien qui n'a pas voulu afficher son identité, le feu proviendrait d'un court-circuit. *«Notre compteur est défectueux. Je*

crois qu'un court circuit est parti de lui pour atteindre la sacristie», nous a-t-il confié. N'empêche, l'incident qui a eu lieu aux environs



... après l'incendie

de 16 heures 50 a été maîtrisé par le corps des sapeurs-pompiers de Lomé, arrivé sur les lieux.

«Nous sommes arrivés cinq minutes après qu'on nous ai appelés. Il y avait trop de foule. C'était difficile d'avoir accès au feu. Il fallait faire la reconnaissance, savoir la source du feu et commencer le travail. Ce que nous avons fait et en 45 minutes, le feu était maîtrisé. Il n'y a pas eu de blessés ni de morts mais on déplore des dégâts et des dommages matériels que seuls les responsables de l'Eglise pourront évaluer», a indiqué le colonel Tchanile AGORO, Chef-corps de la ca-

serne des sapeurs pompiers de Lomé.

Pour le responsable du corps des sapeurs-pompiers, la population a certes aidé, mais l'a fait à moitié.

«Nous saluons le soutien de la population chaque fois qu'il y a un sinistre. Ce qui est à déplorer, c'est l'encombrement qui empêche les secouristes de faire correctement leur travail. Les gens doivent s'écarter dès que les spécialistes sont là pour laisser ceux-ci faire leur devoir. Le gouvernement a fait des efforts pour nous donner les moyens pour faire au mieux notre travail. Aussi, les po-

pulations doivent-elles arrêter d'alerter les secours trop tardivement, ce qui était le cas aujourd'hui», a déclaré le Colonel AGORO.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Yark DAMEHAME, s'est rendu dans la soirée sur les lieux pour constater les faits. L'Archevêque de la ville de Lomé, Mgr Denis Komivi AMUZU-DZAKPAH, a aussi fait le déplacement.

Les causes exactes de cet incident, qui rappelle ceux des marchés de Lomé et de Kara en janvier 2014, seront connues incesamment indique-t-on sur place.

FOOTBALL/CAN GABON 2017

Les Eperviers ont démarré leur préparation lundi à Saly au Sénégal

L'équipe nationale de football du Togo a débuté hier lundi à Saly, une cité balnéaire située à 70 km de Dakar, son stage de préparation en perspective de la Coupe d'Afrique des Nations, qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février.

Hervé A.

C'est le sélectionneur de l'équipe nationale de football du Togo, Claude Le Roy qui a décidé de se préparer avec son équipe au Sénégal pour la Coupe d'Afrique des nations (Can) en raison des excellentes conditions. "Nous avons choisi un très bon établissement, situé à quelques minutes de notre centre d'entraînement, puisque nous allons utiliser les excellentes installations de Diambars", a-t-il expliqué.

"A Saly, il fera bon, mais pas trop chaud et le taux d'humidité est nettement plus faible qu'au Gabon. Je ne voulais pas que mes joueurs, qui vont parfois s'entraîner trois fois par jour, subissent les effets de la chaleur et de l'humidité. On y perd de l'énergie et il y a un risque évident

d'arriver à la Can fatigués. Ici, nous aurons d'excellentes conditions pour nous préparer", dit-il.

Tout le groupe est au complet avec l'arrivée dans la nuit de dimanche des joueurs comme Alaixys Romao, Matthieu Dossevi, Ihlas Bébou, Serge Akakpo, Serge Gakpé, Floyd Ayité, Razak Boukari.

Demain mercredi le 4 janvier, Claude Le Roy devra communiquer la liste des 23 joueurs retenus pour la compétition comme l'exigent les règlements de la CAN.

Les Eperviers rentreront à Lomé, le 12 janvier avant de rallier le Gabon le 13 janvier 2016 juste après la cérémonie de remise de drapeau. Le 16 janvier à Oyem, ils affronteront les Eléphants de la Côte d'Ivoire pour leur premier match de la compétition dans le groupe C.



Liste des joueurs retenus

Gardiens: Kossi Agassa (sans club), Tchagouni (FC Marmande, France), Cédric Mensah (Le Mans, France)

Défenseurs: Serge Akakpo (Trabzonspor, Turquie), Sadate Ouro-Akoriko (Al Khaleej, Arabie Saoudite), Djene Dakonam (Saint-Trond, Belgique), Gafar Mamah

(Dacia, Moldavie), Maklibè Kouloun (Dyto, Togo), Hakim Ouro-Sama (AS Togo Port, Dyto), Vincent Bossou (Young Africans, Tanzanie), Joseph Douhadji (Rivers United, Nigeria)

Milieux: Alaixys Romao (Olympiacos, Grèce), Matthieu Dossevi (Standard Liège, Belgique), Floyd Ayité (Fulham, Angleterre), Henritsé Eninful (Doxa, Allemagne), Lalawele Atakora (Helsingborgs, Suède), Prince Segbefia (Goztepe, Turquie), Ihlas Bébou (Fortuna Dusseldorf, Allemagne), Franco Atchou (Dyto, Togo), Victor Nukafu (Entente II, Togo), Serge Gakpe (Genoa, Italie).

Attaquants: Emmanuel Adebayor (sans club), Fo Doh Laba (Berkane, Maroc), Komlan Agbeniadan (Wafa, Ghana), Razak Boukari (Châteauroux, France).

CAN 2017 :

Un universitaire sénégalais appelle la classe politique gabonaise à une trêve

Abdoulaye Sakho, professeur de droit à l'université Cheikh Anta Diop et auteur de plusieurs publications sur le droit du sport, a invité dans une contribution, la classe politique gabonaise à une trêve pendant la CAN 2017 (14 janvier au 5 février).

"La CAN peut contribuer à l'affirmation des valeurs de la République au Gabon et à la consolidation de l'identité gabonaise, socle de la construction d'une nation qui, malgré ses différences, demeure une et indivisible", dit l'universitaire.

"A mon avis, les différences doivent être des atouts, des opportunités et non des obstacles car la diversité enrichit contrairement aux opinions répandues par ces gardiens d'un ordre prétendument inconciliable avec les valeurs et préceptes de vie d'êtres humains issus de sociétés différentes de la leur", estime l'universitaire dans sa réflexion.

Il se dit convaincu que, "de la même manière que la liberté ne se divise pas, on doit veiller à ne pas diviser une nation", ajoutant qu'en ce sens, "le sport, particulièrement le football, est un puissant vecteur".

"La classe politique du Gabon, toutes tendances confondues, doit saisir l'opportunité qu'offre la CAN pour montrer qu'elle n'est pas mue que par des intérêts égoïstes et individualistes, mais qu'elle vit et travaille pour le peuple gabonais", souligne Sakho.

"C'est ce que nous, spectateurs et téléspectateurs des autres pays, attendons durant cette période qui, certes n'effacera pas les différences, mais doit permettre d'ouvrir, au plan du jeu politique, le chantier de l'acceptation de l'autre comme il est, avec ses différences. La pensée unique a fait long feu !", a-t-il relevé.

Le Pr Sakho, responsable du Master du sport à l'UCAD, donne l'exemple de l'Afrique du Sud qui a fait un grand pas vers sa réconciliation après des années marquées par l'apartheid (développement séparé)

à travers l'organisation de deux manifestations sportives phares : la Coupe du monde de rugby en 1995 et la CAN en 1996.

Malgré la confirmation de son élection par la Cour constitutionnelle et sa prestation de serment en septembre dernier, le président Ali Bongo Ondimba reste toujours contesté par son opposition notamment par Jean Ping qui s'était autoproclamé, président élu du Gabon.

Récemment, des rumeurs ont fait état de la volonté d'une partie de la classe politique de saboter la tenue de la phase finale de la CAN 2017 dans ce pays d'Afrique centrale tandis que d'autres prêtaient à la Confédération africaine de football (CAF) une volonté de délocaliser la compétition dans un autre pays.

Co-organisateur de la CAN 2012 avec la Guinée Equatoriale, le Ga-

bon a été désigné pour abriter la présente édition qui aura lieu dans les villes de Libreville, Franceville, Port Gentil et Oyem.

Cette compétition "est un vrai défi à relever pour le Gabon et par sa classe politique en termes de maturité, de don de soi pour son pays et sa capacité de dépassement doivent être le leitmotiv", écrit Pr Sakho.

"Oui, le sport sert de sentiment fédérateur à une communauté surtout lorsque les projets collectifs politiques ne sont pas très mobilisateurs mais aussi et surtout, après certaines épreuves difficiles (indépendance nationale dans la douleur et la division politique, période post-électorale mal vécue par une frange de l'opposition politique : ce qui est le cas du Gabon !)", note l'universitaire.

(Source : aps.sn).

Pourquoi l'OM a dit non à John Obi Mikel

Selon nos informations, à moins d'un retournement de situation, l'OM ne recrutera pas John Obi Mikel, pourtant intéressé par le challenge proposé. Le club phocéen veut se consacrer à d'autres pistes. Explications.

Il y a quelques jours, une source proche du dossier John Obi Mikel confirmait les négociations et surtout l'intérêt du milieu défensif pour la destination marseillaise.

Le Nigérian de 29 ans dispose bien sûr de nombreuses autres propositions, une normalité au regard de sa situation contractuelle (Chelsea accepte de le laisser partir libre). Valence, l'Inter Milan, des clubs turcs et autres ont pris des renseignements, tout comme des clubs chinois. Le journal espagnol Superdeporte rapporte d'ailleurs une réunion entre le directeur sportif de Valence et le joueur la semaine passée à Londres. La démission surprise de Cesare Prandelli a toutefois ralenti le dossier.

A priori, il n'ira pas à l'OM, comme l'a confié la source proche du dossier. "Ça ne se fera pas, Obi Mikel à l'OM, sauf surenchère. L'OM préfère miser sur des joueurs qui s'inscrivent dans le projet à long terme. Ils privilégient les joueurs français ou francophones, qui connaissent la culture OM. Ce sont les retours qu'on a eus à la suite du refus. Ça parle beaucoup d'internationaux A apparemment..."

L'Olympique de Marseille veut donc imprimer son style et lancer au mieux son projet dès ce mercato hivernal et ne recrutera visiblement pas des joueurs n'entrant pas dans le profil désigné, à ce poste en tout cas. Ce n'est pas le niveau d'Obi Mikel qui est en cause mais la stratégie adoptée par l'OM. Ce qui semble aussi valider les quelques noms entendus ces dernières heures, de Payet à Schneiderlin en passant par Ntep.

La Chine s'attaque à Diego Costa !

Recalé par Chelsea malgré une offre de 58 millions d'euros pour l'attaquant Diego Costa, le Tianjin Quanjian compterait revenir à la charge avec une proposition avoisinant les 94 M• ! Mais on voit mal les Blues céder leur buteur, qui devrait bientôt prolonger.

La semaine dernière, l'entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, commençait à s'inquiéter de la toute-puissance financière des clubs chinois. Cet hiver, le Shanghai Shenhua a offert 38 millions d'euros annuels en salaire à l'attaquant Carlos Tevez, pendant que le Shanghai SIPG déboursait 60 M• pour débaucher le milieu offensif Oscar à Chelsea. Nouvel assaut de 94 M• ? Et les craintes du manager français pourraient rapidement se matérialiser. Après avoir recruté le remplaçant Oscar, la Chine vise encore plus haut et ne lâche pas les Blues pour leur buteur attiré, Diego Costa (28 ans) ! D'après le tabloïd The Sun Sport, le Tianjin Quanjian a proposé 58 millions d'euros en novembre pour l'actuel meilleur buteur de Premier League (14 réalisations), mais le club londonien a évidemment repoussé l'offre. Pas de quoi refroidir les ardeurs du promu dans l'élite chinoise.

Déjà célèbre pour avoir tenté d'attirer Lionel Messi et Ronaldinho la saison passée, la formation qui appartient au multimilliardaire chinois Shu Yuhui continue de travailler avec l'agent de l'international espagnol, Jorge Mendes. L'équipe entraînée par le champion du monde 2006 Fabio Cannavaro préparerait une nouvelle offre de près de 94 M• afin de faire, espère-t-elle, plier Chelsea !

COTE D'IVOIRE

Giovanni Sio: objectif gagner le trophée

Giovanni Sio, l'attaquant ivoirien de Rennes, fait partie des éléments régulièrement appelés par le sélectionneur des Eléphants, Michel Dussuyer. Lors de l'année 2016, il a participé à cinq matches avec la Côte d'Ivoire, et il est devenu une des références de l'attaque depuis le forfait de Gervinho pour la CAN, victime d'une rupture des ligaments du genou gauche fin octobre. En janvier, les Ivoiriens essayeront de conserver le titre remporté il y a deux ans.

Depuis lundi 2 janvier jusqu'au 12 janvier, les Eléphants effectuent un stage de préparation à Abou Dhabi,

ponctué par deux matches amicaux, le 8 janvier contre la Suède et le 11 janvier face à l'Ouganda.

En 2015, la Côte d'Ivoire a réussi à s'imposer lors du tournoi qui s'est disputé en Guinée-équatoriale. Une compétition qui n'aura pas été de tout repos, car lors de la phase de groupes, les Eléphants n'ont obtenu leur qualification que lors de la dernière journée.

Même si cela n'a pas empêché les Ivoiriens de remporter le trophée, Giovanni Sio préférerait commencer le tournoi d'une meilleure manière : " Même une défaite lors du premier match ne serait pas mauvais. On a déjà vu des équipes

perdre le premier match, se qualifier, et remporter le tournoi. En 2015, on n'avait pas fait un bon début. Aujourd'hui, ça serait quand même mieux de gagner tout de suite, car cela nous permettra de gagner des points et de gagner aussi en confiance. Le plus important, c'est d'arriver au bout ".

Une victoire des aînés lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations, met toutefois un peu de poids sur les épaules des joueurs qui composent actuellement la sélection. " Oui, il y a de la pression, mais on a aussi beaucoup d'envie. Notre match contre la France, par exemple, était très encourageant, et on a



eu l'opportunité de faire un match nul. Je pense qu'on a bien bossé pendant les qualifications et je pense qu'aujourd'hui on est prêts pour pouvoir gagner cette CAN ", affirme se-reinement l'attaquant de Rennes.

La Côte d'Ivoire débute la compétition le lundi 16 janvier face au Togo à Oyem.

Bolt appelle MUTV en direct

Usain Bolt a tellement aimé la victoire de Manchester United, samedi contre Middlesbrough, qu'il a décroché son téléphone pour participer au débriefing.

Bolt est un vrai supporter de Manchester United, et il ne manque pas une occasion de le rappeler ! Samedi, après la victoire à l'arraché de MU face à Middlesbrough, le sprinteur jamaïcain a directement appelé MUTV dans l'après-match, en se présentant simplement comme "Usain from Jamaica".

La présentatrice, qui ne semblait réellement pas être au courant, demande alors sur le ton de la blague au moment d'introduire son interlocuteur à l'antenne: "Vous n'êtes pas Usain Bolt, n'est-ce pas ?" Ce dernier a alors répondu, le plus naturellement du monde, que c'était bien lui, avant de livrer son analyse sur la rencontre.

"Ils sont revenus comme le vieux Manchester United, ils ont poussé et ont persévéré, ça c'est MU ! C'était un super match, je suis très content." La présentatrice s'est ensuite excusée sur Twitter, expliquant qu'elle n'y avait pas cru. En vue de la nouvelle année, Bolt a également posté une vidéo avec Paul Pogba pour le "handshake" de 2017.

Pour la consolidation du partenariat contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Le statut particulier du Fonds mondial

** Des privilèges particuliers et absolus du Fonds mondial, ses biens et son personnel*

Jean Afolabi

Le Fonds mondial jouit de la personnalité juridique octroyée par chaque Etat partie, et de la capacité : de s'engager contractuellement ; d'acquiescer ou d'aliéner des biens mobiliers et immobiliers ; et d'ester en justice (art. 1). Le Fonds mondial, ses biens et avoirs où qu'ils se trouvent et quel qu'en soit le détenteur, jouissent d'une immunité de juridiction absolue, sauf dans la mesure où l'organisation a expressément renoncé à son immunité dans un cas particulier. Il est toutefois entendu que la renonciation ne peut s'étendre à des mesures d'exécution. Les biens et avoirs du Fonds mondial, où qu'ils se trouvent et quel qu'en soit le détenteur, sont exempts de toute perquisition, réquisition, confiscation, expropriation, ou de toute autre forme de contrainte administrative, judiciaire ou législative (art.2). Les archives du Fonds mondial et, d'une manière générale, tous les documents qu'il détient ou qui lui appartiennent, sont inviolables, où qu'ils se trouvent. Sans être astreint à aucun contrôle, réglementation ou moratoire financier de quelque nature que ce soit, le Fonds mondial peut détenir des fonds, de l'or et des devises de toute nature et gérer des comptes quelle que soit la devise ; le Fonds mondial peut librement ef-

fectuer des transferts locaux ou internationaux de fonds, d'or ou de devises et convertir toute devise en sa possession en une autre devise...

Ainsi, la Convention sur les privilèges et immunités du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, signée à Lomé le 27 janvier 2016, octroie un large éventail de privilèges particuliers des biens et du personnel de cet organisme des Nations-Unies. Réuni en conseil des ministres, le vendredi 16 décembre 2016, le gouvernement a adopté un avant-projet de loi devant permettre à l'Assemblée nationale d'autoriser le Togo à ratifier cette convention. On estime, au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, que sa ratification permettra au Togo de consolider son partenariat avec le Fonds mondial, et de continuer par bénéficier de l'assistance technique et financière du Fonds en vue d'une mise en œuvre efficiente de la politique nationale en matière de santé plus particulièrement dans le cadre de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Pour rappel, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (ci-après «Fonds mondial») a été créé en 2002 en Suisse en vue de mobiliser, de gérer et de décaisser des

ressources additionnelles pour apporter une contribution durable et significative à la réduction des infections, des maladies et des décès, en atténuant ainsi l'impact de VIH, de la tuberculose et du paludisme dans les pays défavorisés et en contribuant à faire reculer la pauvreté. Il a conclu la même année un accord de services administratifs avec l'Organisation mondiale de la santé (Oms) octroyant des privilèges et des immunités aux responsables du Fonds mondial. Avant de signer un accord de siège avec le gouvernement suisse en 2004, octroyant de nombreux privilèges et immunités au Fonds et à ses représentants sur le territoire suisse.

«Attendu que l'accord de services administratifs conclu avec l'Organisation mondiale de la santé a pris fin le 1^{er} janvier 2009 ; et attendu que la structure organisationnelle et les processus décisionnels actuels du Fonds mondial doivent être conservés», souligne la convention, comme pour justifier son extension sur le territoire togolais. Dans l'exercice de ses droits (...), le Fonds mondial doit examiner toute doléance du gouvernement de tout Etat partie à cette convention, dans la mesure où de telles doléances peuvent avoir des effets sans porter préjudice aux intérêts du Fonds mondial (art.5.5). Le Fonds mondial, ses avoirs, re-

venus et autres biens sont : exonérés de tout impôt direct, étant toutefois entendu que le Fonds mondial ne demandera pas l'exonération d'impôts qui sont, en fait, des redevances afférentes à l'utilisation de services publics ; exonérés de tous droits de douane et exemptés de toutes prohibitions et restrictions d'importations pour son usage officiel ; il est toutefois entendu que ces articles ainsi importés et exonérés ne peuvent être vendus dans le pays d'importation, sauf dispositions spéciales convenues avec le gouvernement de ce pays ; exonérés de tous droits de douane et exemptés de toutes prohibitions et restrictions d'importation ou d'exportation sur ses publications.

De même les experts en mission pour le compte du Fonds ainsi que les représentants des Etats membres aux conférences et réunions convoquées par celui-ci bénéficient d'avantages, privilèges et immunités équivalents à ceux généralement accordés aux organisations internationales.

Les instruments de signature, ratification, acceptation ou approbation seront déposés auprès du Directeur exécutif du Fonds mondial, dépositaire de la présente convention. La convention entre en vigueur 30 jours après la date du dépôt du dixième instrument de ratification, acceptation ou appro-

bation.

Les interventions du Fonds au Togo

Depuis 2002, le Fonds mondial a financé treize (13) subventions au Togo, à savoir cinq (05) subventions pour le paludisme, quatre (04) subventions pour le sida, et quatre (04) subventions pour la tuberculose. Des subventions qu'on estime avoir eu un impact significatif dans les avancées de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 31 décembre 2017, trois (03) subventions sont en cours d'exécution pour un coût global de 60.369.613 dollars, soit plus de 40 milliards de francs (19 milliards pour le VIH/Sida, 5 milliards pour la tuberculose et 16 milliards pour le paludisme). A ce jour, les chiffres officiels indiquent un total des investissements de 113.843 milliards de francs. En termes de résultats atteints : 43 000 personnes séropositives sont sous traitement ARV ; 20 000 personnes dépistées positives et traitées de la tuberculose ; et 7 730 000 MILDAS distribuées contre le paludisme.

Le cadre juridique

En application de sa nouvelle structure des accords de subvention pour une efficacité accrue de ses interventions, le Fonds mondial a signé un accord-cadre avec le Togo le 25 juin 2015. Il est noté que le Togo est un pays répondant aux conditions requises par le Fonds mondial

pour recevoir ses financements. Cet accord-cadre signé avec le Togo restera en vigueur pour une durée indéterminée afin de s'appliquer à tous les futurs programmes du Fonds mondial (quelles que soient les maladies concernées) que les Bénéficiaires Principaux gouvernementaux seront appelés à mettre en œuvre au Togo. Afin de favoriser davantage l'appropriation par le pays du nouveau modèle de financement, l'accord-cadre est signé au nom de la République togolaise par le ministre de l'économie et des finances. Il renvoie à un ensemble de règles applicables aux subventions du Fonds mondial, qui constituent les conditions générales valables pour tous les programmes du Fonds mondial.

La signature de cet accord-cadre a ouvert la voie à la confirmation de trois subventions : l'Accord de subvention relatif au VIH signé le 22 septembre 2015, pour une période d'exécution du 1^{er} octobre 2015 au 31 décembre 2017 (27 mois) ; l'Accord de subvention relatif à la tuberculose signé également le 22 septembre 2015, pour une période d'exécution du 1^{er} octobre 2015 au 31 décembre 2017 (27 mois) ; et l'Accord de subvention relatif au paludisme signé le 29 janvier 2016, pour une période d'exécution du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017 (24 mois).



Une année s'achève, une page se tourne et un nouveau chapitre commence !

La LONATO vous souhaite une année 2017, riche en joie, bonheur, réussite, Santé et prospérité !

Bonne et heureuse année 2017.



Après les fêtes

Les affaires au ralenti

Etonam Sossou

C'est fini les fêtes depuis quelques jours déjà. L'effervescence est retombée. Dans les marchés et autres lieux de commerce, l'affluence a diminué. Les rayons des supermarchés, les étals des marchés, les comptoirs des débits de boisson, les restaurants, et autres lieux de loisirs reprennent le cours normal de leurs activités. L'heure est maintenant aux comptes. Par rapport aux in-

vestissements réalisés pour ces périodes, il faudra dégager du fruit des ventes, les bénéfices produits. Et comme « l'argent ne fait pas de bruit », les opérateurs économiques exerçant dans ces différents secteurs d'activités, bien que certes peu diserts sur leurs chiffres de vente, déclarent pour certains des bilans peu éloquentes et pour d'autres des recettes plutôt satisfaisantes. Comme ce chauffeur de taxi rencontré au lendemain de la nuit de la Saint

Sylvestre à Lomé. Le jeune conducteur, au détour d'une cause-rie avec un de ses passagers, confie avoir obtenu une recette de plus de 50 000 F durant la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier. Après déduction de la « recette du patron (propriétaire du taxi) qu'il évalue à 6 000 F et l'achat du carburant, le taximan a gardé pour lui, un peu plus de 30 000 F. Comme lui, les fêtes de fin d'année sont des périodes juteuses pour les taximen. Ceux-

ci ont l'occasion de doubler leurs recettes journalières.

Dans les marchés et supermarchés, les denrées alimentaires (poulets, poisson, farine, viande de bœuf et de porc, etc.), les vêtements, et les articles de fêtes (sapins, guirlandes, jeux de lumière, etc.) étaient les plus demandés. Dans le cadre des foires commerciales organisées dans les différentes régions du pays, des stocks de produits alimentaires ont été écoulés. Du

côté des lieux de loisirs et de divertissement, des aménagements spéciaux ont également été faits pour attirer le maximum de personnes. Dans la capitale économique, un responsable d'un centre de loisirs confie avoir multiplié par dix la fréquentation de son établissement pendant les fêtes de fin d'année. Dans les supermarchés, bien que les responsables se refusent à dévoiler leurs chiffres d'affaires, ils ne cachent pas leur satisfaction au vu

de la progression enregistrée dans les ventes en comparaison aux mois antérieurs. Le bazar des jouets, les produits frais et les liqueurs ont été les rayons les plus visités. Nous sommes satisfaits du taux de fréquentation et du chiffre d'affaires qui a très bien progressé par rapport aux dix derniers mois de l'année », a reconnu le responsable d'un supermarché.

Pour cette période de bonnes affaires, tous les opérateurs n'affichent pas des bilans élogieux. Dans cette catégorie, on peut citer les promoteurs hôteliers. Ceux en activité à Lomé notamment, confessent que leur business n'a pas tourné comme prévu. En cause, la multiplication des débits de boisson, des restaurants et des fast food, de même que l'organisation de cérémonies diverses à l'instar des anniversaires et des mariages. Des événements qui ont détourné une bonne partie de la clientèle des établissements hôteliers, occasionnant chez certains, des baisses de 50% dans les ventes.

Santé/Le paludisme,

Cette maladie désespérément africaine

Neuf cas de paludisme sur dix et 92% des décès causés par cette maladie infectieuse se produisent encore en Afrique subsaharienne.

Alors que plusieurs pays d'Amérique latine sont sur le point de gagner leur combat contre le paludisme, les bonnes nouvelles venant d'Afrique, si elles existent, ne parviennent toutefois pas à dissimuler de sinistres statistiques : 90% des cas enregistrés (soit 212 millions en 2015) et 92% des décès corrélés demeurent encore le fait de l'Afrique subsaharienne. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a présenté en décembre 2016, un rapport sur les dernières évolutions concernant cette maladie infectieuse.

Au cours de la dernière année, des progrès significatifs ont été obtenus : le nombre de cas s'est réduit de 21% tandis que le taux de mortalité a pour sa part reculé de 29%. Mais les experts de l'OMS ne se réjouissent pas démesurément car la maladie, en dépit des avancées enregistrées, continue à provoquer quelque 429 000 morts



par an. Dont 70% de décès d'enfants. Ce qui fait du paludisme un problème et une priorité de santé publique sur le continent.

1 enfant sur 2 diagnostiqué avec le paludisme dans 22 pays d'Afrique

Selon le rapport de l'agence onusienne, des écarts « substantiels » surgissent entre les différentes régions

du globe en matière de couverture du programme de prévention.

L'Afrique subsaharienne pâtit notamment du manque de financements et de la fragilité structurelle des systèmes sanitaires publics. La forte prévalence de la maladie dans le continent est due, selon l'OMS, au fait que les foyers ne sont pas protégés des

moustiquaires convenablement traités.

L'organisation internationale souligne également qu'en de nombreux pays d'Afrique, plus du tiers (36%) des enfants ayant souffert de fièvre élevée en 2015 n'ont pas été emmenés à temps à un centre de soins, faute de ressources financières et matérielles suffisantes pour les familles concernées et de par leur difficulté d'accès. Pire

encore, en 2015, ce sont 51% des enfants de 22 pays africains qui ont été diagnostiqués, alors qu'ils n'étaient que 29% en 2010. Durant cette période quinquennale, le nombre de femmes ayant reçu la dose de vaccins recommandée (une combinaison de sulfadoxine et pyriméthamine) a atteint 31% de taux de couverture, contre 6% seulement en 2010.

Lutte contre le cancer en Afrique

Une quatrième usine de production de médicaments

Une usine, la quatrième du genre en Afrique après celles du Maroc, d'Egypte et d'Afrique du Sud, sera installée en Algérie. «Le projet sera réalisé en partenariat avec un groupe pharmaceutique américano-suisse. Quant à l'étude, elle sera confiée au bureau d'études mondialement reconnu KPMG. Pour l'autorisation de fabrication, notre choix a été porté sur un laboratoire suisse réputé dans le monde de la fabrication des médicaments, notamment ceux pour traiter le cancer du sein», a confié le premier responsable de la Sarl

Sari Pharm, Raed Sari.

Selon lui, «cet investissement est une contribution de notre part au développement du tissu industriel pharmaceutique algérien. Il ne faut pas oublier que le cancer est la première cause de mortalité en Algérie. Notre objectif est de participer à l'autonomie de notre pays, qui consacre des sommes faramineuses en devises pour l'importation de produits pharmaceutiques. Nous devons réduire l'importation de médicaments et les dépenses importantes en devises surtout dans la conjoncture actuelle de

chute libre des cours pétroliers et les conséquences induites par cette crise sur notre économie».

La professeure Doudja Hammouda, chercheuse en cancérologie à l'Institut national de santé publique, a révélé en avril 2015 à Blida que «le cancer du sein vient en tête des cas de cancer recensés en Algérie avec 11 000 nouveaux cas par an, suivi des cancers du col de l'utérus, du poumon, colorectal, de la glande thyroïde et de la prostate».

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°417 DE LOTO KADOO DU 16 Décembre 2016

La LONATO a offert un joli cadeau de Noël aux fidèles parieurs de LOTO KADOO lors du 418^e tirage de ce jeu passionnant.

Lors du tirage précédent, c'est à Dapaong, Adéta, Kpalimé et Lomé que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

Les points de vente 10 124 et 4104 basés respectivement à Dapaong et Adéta ont recensé chacun un lot de 500 000 F CFA.

A Kpalimé, c'est un lot de 750 000 F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 4061.

A Lomé, nous avons dénombré, un lot de 750 000 F CFA, un gros lot de 1 000 000 F CFA et deux gros lots de 1 500 000 F CFA, gagnés sur les points de vente 50 143, 30 123, 3779 et 60 200.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 F CFA.

- Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°419 de LOTO KADOO du 30 Décembre 2016

Numéro de base

Numéros bonus

90

27

51

45

25

67

05

T MONEY

Transfert d'argent

Achat

Paie ment

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice



LE LEADER

Pour y
accéder,
composez
***145#**



service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 et ISO 14001

